



Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Catherine MONNIER

Tél. : 03 26 55 95 00

Mail : INAO-EPERNAY@inao.gouv.fr

Le Directeur de l'INAO

à

Monsieur le Directeur de la D.D.T de l'Aisne

50, Boulevard de Lyon

02011 LAON CEDEX

Epernay, le 9 juin 2015

V/Réf : Affaire suivie par E. DUHAMEL/SDC

N/Réf : EC/CM/YW/DB 15.387

Objet : Schéma départemental des carrières.

Par courrier en date du 12 mars 2015 vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision du schéma départemental des carrières de l'Aisne.

Vous trouverez en pièce jointe, une annexe où nous avons recensé la liste des produits SIQO (signes d'identification de la qualité et de l'origine – IGP et AOC) pour ce département.

Une étude approfondie du dossier conduit l'Institut à formuler les observations qui suivent.

L'exploitation des ressources du sol et du sous-sol sont susceptibles d'avoir un impact direct sur des espaces agricoles ; le projet de schéma départemental des carrières de l'Aisne semble avoir identifié les enjeux sous-jacents, notamment en préconisant une maîtrise des besoins et des approvisionnements locaux, et en privilégiant le retour à leur vocation d'origine des terres agricoles exploitées pour l'extraction. Des impacts indirects peuvent également se présenter, tels que des nuisances pouvant perturber la production des produits SIQO, voire jusqu'à porter atteinte à leurs conditions de production. Ainsi il importe que les impacts sur les SIQO des carrières soient considérés à l'échelle de chaque projet ; une étude au cas par cas des projets soumis à autorisation ou à enregistrement conduira alors l'Institut à formuler son avis, par application de l'article L515-1 du Code de l'Environnement.

L'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet et donne un avis favorable.

Pour le Directeur
et par délégation,

Eric CHAMPION

INAO - Unité Territoriale Nord-Est

SITE D'EPERNAY

43ter, Rue des Forges

51200 EPERNAY

TEL : 03 26 55 95 00 - TELECOPIE : 03 26 54 48 98

www.inao.gouv.fr

ANNEXE : Liste des SIQO pour le département de l' AISNE

- **Appellations d'Origine :**

- AOC/AOP "Champagne"
- AOC/AOP "Coteaux Champenois"
- AOC/AOP "Brie de Meaux"
- AOC/AOP "Maroilles"

- **Indications Géographiques :**

- IGP "Volailles de la Champagne" *
- IG "Fine Champenoise"
- IG "Marc Champenois"
- IG "Ratafia Champenois"

- **Label Rouge :**

Le signe d'identification « Label Rouge » apporte un niveau de qualité supérieure au consommateur : il repose sur des conditions de production spécifiques pouvant être en interaction avec l'environnement des sites de production ou des exploitations impliquées.

La présence d'opérateurs engagés en Label Rouge sur un territoire et l'analyse des enjeux qui en découlent feront l'objet d'une étude par les services de l'INAO, déclinée et proportionnée pour chaque projet d'aménagement.

Plusieurs productions en Label Rouge sont par ailleurs adossées à une IGP : il s'agit des IGP marquées par un astérisque (*) dans la liste qui précède.

- **Agriculture Biologique :**

Les productions en « Agriculture Biologique » répondent à des exigences strictes respectueuses du milieu naturel et du bien-être animal, dont certaines sont directement dépendantes de l'environnement des sites de production ou des exploitations (pâturages, vignes, bâtiments agricoles ...).

La présence d'opérateurs engagés en AB sur un territoire et l'analyse des enjeux qui en découlent feront l'objet d'une étude par les services de l'INAO, déclinée et proportionnée pour chaque projet d'aménagement.

- **Spécialité Traditionnelle Garantie :**

Il n'existe pas de production sous STG dans le département.